
 **Le point SUR LES PLACEMENTS**

FAITS MÉCONNUS SUR le Régime de pensions du Canada

 **LOUISE GAUTHIER**
VICE-PRÉSIDENTE ADJONCTE
SCHEMATA RESEARCH, INVESTMENTS & CONSULTING

PLACEMENTS ET FISCALITÉ - STRATÉGIE N° 8

Pour les Canadiens qui sont déjà à la retraite ou dont le départ à la retraite approche, le Régime de pensions du Canada (RPC) demeure un peu mystérieux. Bon nombre de personnes se rendent compte qu'elles y ont cotisé une grande partie de leur vie, sans savoir le montant auquel elles auront droit à la retraite.

De plus, il régnait une certaine confusion à savoir s'il vaut mieux commencer à toucher une rente de retraite dès 60 ans, ou attendre à 65 ans. Vous trouverez ci-dessous certaines données qui vous éclaireront sur le « trou noir » appelé RPC.

FAIT N° 1
Une grosse erreur consiste à toucher une rente de retraite du RPC dès l'âge de 60 ans - si vous avez cessé de travailler ou si vos revenus sont faibles.

Pour que vos revenus soient considérés comme peu élevés, ils doivent être inférieurs à la rente mensuelle maximale du RPC (218,75 \$ en 2000) au cours de mois précédant le moment où la rente est due et du mois du premier paiement.

On constate que ceux qui cessent de travailler si vous ne pouvez pas le faire par ailleurs, ne peuvent pas bénéficier de la rente ou pendant le mois ou deux suivant le moment où la rente commence. Par exemple, si vous demandez que le paiement de la rente commence le 1^{er} novembre, vous ne devez pas travailler le 31 octobre ni durant le mois de novembre.

FAIT N° 2
Une fois que vous recevez votre rente du RPC, vous pouvez travailler autant que vous le désirez sans que cela vous ait un impact sur votre rente. Cependant, comme vous recevez une rente, vous n'avez plus à cotiser au RPC, et vous n'êtes plus autorisé à le faire, peu importe la source ou le montant du revenu gagné.

Cet avantage peut être important. Par exemple, si vous avez travaillé votre propre entreprise après avoir touché votre rente régulière, vous pouvez valider des actions ou jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par année (en 2000) en ne recevant pas de cotisations.

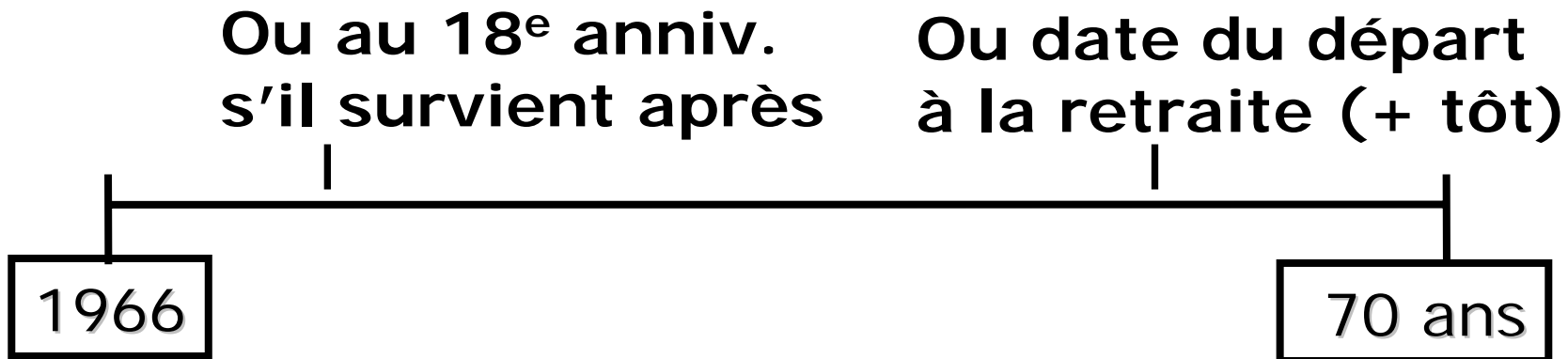
Faits méconnus sur le RRO

Et pourquoi vous devriez commencer à toucher votre rente le plus tôt possible

La période de cotisation

Rente de retraite

Votre revenu moyen aux fins du calcul de la rente est basé sur une période de cotisation prédéterminée qui ne correspond pas nécessairement à votre période réelle de cotisation.



Sam prend sa retraite à 60 ans



- « Devrais-je demander ma rente du RRQ tout de suite ou attendre d'avoir 65 ans? »

Retraite anticipée à 60 ans

Période de cotisation 1966-2006

40 ans – exclusion de 6 ans = 34 ans

Calcul du revenu moyen :

$$1\,378\,360 \$ / 34 = 40\,540 \$$$

Calcul de la rente :

$$\frac{40\,540 \$ \times 25 \%}{12} = 844,58 \$ / \text{mois} - 30 \% = 591,20 \$$$

Retraite à 60 ans – rente à 65 ans

Période de cotisation 1966-2010

45 ans – exclusion de 6,75 ans = 38,25 ans

Calcul du revenu moyen :

$1\,378\,360 \$ / 38,25 = 36\,035 \$$ (au lieu de 40 450 \$)

Calcul de la rente :

$\frac{36\,035 \$ \times 25 \%}{12} = 750,75 \$ / \text{mois}$

Vaut-il la peine d'attendre?

Rente à 65 ans = 750,75 \$

Rente à 60 ans = 591,20 \$

159,55 \$ (21 % et non 30 %)

Rente anticipée reçue pendant 5 ans

591,20 \$ x 60 mois = 35 472 \$ / 159,55 \$

= 222 mois ou 18,5 ans

on atteint le point d'équilibre à 83 ans et 6 mois

Une fois que le service de la rente débute...



- ...vous cessez de cotiser, à moins que vous recommenciez à travailler.

Pas besoin de cet argent?



- Payez vos impôts et investissez le reste **ou**
- Payez moins d'impôt en souscrivant un prêt levier dont les intérêts seront déductibles.

Derniers conseils

The image shows a form titled 'Demande d'estimation de Pension de retraite du Régime de pensions du Canada (RPC)'. It includes fields for personal information, marital status, and pension details. There are sections for 'PREMIER CHOIX' and 'DEUXIÈME CHOIX' with checkboxes for 'Oui' and 'Non'. The form also includes a 'RAPPORTS ANNUELS DE LA RETRAITE' section with checkboxes for 'Oui' and 'Non'. The bottom of the form features the 'Canada' logo and the text 'SP 1003f (002) - 1 - Dernière révision: Ce formulaire est disponible en français. Webpage: www.sdc.gc.ca'. The form is a standard government document with a grid layout and various checkboxes and text boxes.

<http://www.sdc.gc.ca/eforms/forms/isp1003f.pdf>

- Demandez toujours une estimation et comparez.
- Demandez deux estimations :
 - Retraite à 60 ans et rente à 60 ans
 - Retraite à 60 ans et rente à 65 ans

Avis

Investissements Manuvie est le nom sous lequel la Financière Manuvie et ses filiales commercialisent, au Canada, leurs produits de gestion de patrimoine destinés aux particuliers. Investissements Manuvie est l'un des plus importants fournisseurs de services financiers intégrés au Canada; elle propose une grande variété de produits, notamment des fonds distincts, des fonds communs, des rentes et des contrats de placement garanti.

Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de service et de commerce déposées réservées à l'usage de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie.

Les commentaires formulés dans la présente publication ne sont que des renseignements généraux et ne doivent pas être considérés comme un avis donné en matière de placements ou de fiscalité à l'égard d'un cas précis. Tout particulier devrait demander l'avis d'un spécialiste afin de s'assurer que les mesures prises après avoir pris connaissance des renseignements formulés ici sont appropriées à sa situation.

 **Investissements Manuvie**
Avec vous, à chaque étape^{MD}

www.manuvie.ca/SFR